



Je veux divorcer avant de vendre

Par **bahlinger**, le 21/09/2011 à 13:59

Bonjour,

Je désire savoir s'il est possible de divorcer avant de vendre un bien qui est intégralement payé. Je suis mariée sous le régime de la communauté et désire divorcer le plus vite possible.

On me dit que ça coûte plus cher que de vendre d'abord. Est-ce vrai ? et si oui, combien ?

Cordialement.

Par **mimi493**, le 21/09/2011 à 14:27

Oui, on peut divorcer sans vendre au préalable.

Quant à vite divorcer, ce sont deux mots qui ne vont pas ensemble :)